

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014

2014 DFPE 1416 Subvention et convention avec l'association « Le Petit Ney » (18e) pour son activité « Poussiney : un espace adultes - enfants ».

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 décembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris propose une subvention et convention avec l'association « Le Petit Ney » (18e) ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 1er décembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Le Petit Ney » (18e) pour son activité « Poussiney : un espace adultes - enfants ».

Article 2 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association « Le Petit Ney » (10506-2014_03503).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2014 de la Ville de Paris.